

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 31

DE LYON

Dimanche 31 Janvier 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 14 & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10
Autres départements... 6 fr. 10
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 10

MOUVEMENT POLITIQUE

M. Corrad des Essarts, le vaillant député de Lunéville, dont le nom a été soulevé à l'occasion du pénible événement qui est encore présent à toutes les mémoires, fera, vendredi prochain, aux Folies-Bergère, une conférence sur le sujet suivant : « Les revendications nationales ».

Plusieurs orateurs parisiens prendront également la parole à cette réunion qui est organisée par le comité lyonnais de la Patrie Française et qui revêtira le caractère d'une véritable manifestation patriotique.

Nous sommes persuadés que les Alsaciens-Lorrains habitant Lyon se feront un devoir de venir applaudir celui qui s'est fait, à la tribune de la Chambre, l'éloquent défenseur de leur patrie.

Des cartes seront à la disposition du public à partir de mardi matin, rue Stella, au bureau du Rappel Républicain.

MM. D. Gurnaud et Dupuis, président du groupe républicain nationaliste, feront ce soir, à 8 h. 1/2, une conférence politique à Ste-Foy-l'Argentière (Rhône).

FAITS DU JOUR

Les journaux indépendants commentent très défavorablement la séance d'hier sur le jugement du tribunal de Chambéry.

Une question sera posée au garde des sceaux sur la loi de 1832, sur le régime des aliénés.

Les nouvelles d'Extrême-Orient sont optimistes. On croit que la réponse de la Russie sera des plus bonifiées.

CARNET DU DIMANCHE

La discussion sur le rachat de l'Ouest et du Midi s'est terminée par la seule façon logique : le renvoi du projet à la commission compétente.

De la discussion, longue et embrouillée, où des orateurs également convaincus se sont opposés des arguments également convaincants, il n'est rien sorti, ni pour, ni contre le rachat : les adversaires ont couché sur leurs positions.

Pendant plusieurs séances, on a jonglé avec les millions, on a aligné des colonnes de chiffres, on a fait ressortir les avantages ou les inconvénients de l'exploitation des railways par l'Etat, et l'on n'est jamais parvenu à s'entendre.

Si l'on en croit MM. Bourrat et Klotz, les apôtres du rachat, il est urgent pour l'Etat de mettre la main sur les réseaux de l'Ouest et du Midi dont les affaires sont moins prospères que celles des autres réseaux. L'Etat paie, chaque année, des garanties d'intérêt très fortes et il risque de les payer jusqu'au jour où ces deux réseaux feront naturellement retour à la nation. M. Bourrat voudrait le rachat immédiat pour éviter l'état des risques financiers.

C'est précisément pour la même raison que MM. Maréjols et Rouvier s'opposent au rachat. Le ministre des finances n'a pas eu de peine à détruire l'argumentation des partisans des railways à l'Etat et de démontrer combien il serait dangereux pour les finances de se lancer aventureusement dans cette voie. M. Rouvier a mis en défaite les troupes de M. Bourrat et c'est pour couvrir la retraite que M. Doumer a

proposé le renvoi à la commission de la motion Klotz et Bourrat, c'est-à-dire son entêtement avec toutes les pompes parlementaires.

Nous nous félicitons de ce résultat. L'Etat est un patron détestable.

Donnons-lui le moins d'autorité possible. Le régime des monopoles d'Etat est, d'ailleurs, profondément antidémocratique, que ces monopoles agissent sur l'industrie ou sur les consciences. Le rachat des railways augmenterait dans des proportions considérables le peuple des fonctionnaires ; les employés de chemin de fer seraient à la discrétion d'un ministre des travaux publics, et la politique, qui a des tendances à pénétrer partout, ne tarderait point à semer la division et la discorde dans leurs rangs.

Voici encore un autre raison, simplement utilitaire, contre le rachat. Le public a déjà des peines inouïes pour faire valoir ses réclamations auprès des compagnies ; il y faut du temps, de la patience et des recommandations. Les hautes et puissantes compagnies laissent pester le public. Mais le mal sera cent fois plus grand le jour où l'Etat sera patron, patron autoritaire, anonyme, impalpable, qui a pour habitude d'opposer la force d'inertie et les chicaneries de l'administration la plus compliquée à toutes les doléances.

Il faudra l'appui du conseiller général ou du député ministériels pour faire aboutir la réclamation la plus minime ; pour être agréé comme homme d'équipe, il faudra faire partie de la Loge ou du comité électoral de la localité, absolument comme pour être garde-champêtre ou cantonnier. Ce serait intolérable. Donc, améliorons le régime des compagnies, mais pas de rachat.

C'est cette question des chemins de fer, à laquelle le grand public s'est si peu intéressé, qui a fait se télescoper, si je puis employer ce terme, MM. Rouvier et Pelletan. Le ministre de la marine s'est précipité sur son collègue des finances avec une fureur toute méridionale. Il n'était cependant point question de bateaux qui se tiennent encore sur l'eau pour jeter ainsi hors d'elle-même son Excellence de la rue Royale, car on sait que M. Pelletan s'appuie consciencieusement à désorganiser la marine. Cet extraordinaire ministre étend encore sa sollicitude aux chemins de fer, et il a, en faveur du rachat, des raisons très sérieuses qui lui valurent naguère 1.500 francs par mois pour collaborer à la Voie Ferrée.

Or donc, M. Pelletan entra dans une fureur indescriptible à la lecture du discours de M. Rouvier contre le rachat et il confia sa colère au correspondant parisien de la Dépêche de Toulouse, organe du « bloc » méridional. M. Pelletan traita M. Rouvier comme un simple congréganiste :

« Si j'avais cru, dit-il, M. Rouvier autorisé à tenir un pareil langage, je serais sorti du ministère. Le ministre des finances en faisant l'apologie des Conventions de 1833, a placé certains de ses collègues entre une palinodie et une scission ministérielle ».

M. Rouvier devait sans doute être « autorisé » à parler comme il l'a fait, puisque le sens de ses déclarations fut arrêté en Conseil des ministres. Il ne reste donc plus à M. Pelletan qu'à s'en aller. Mais, soyons tranquilles, il n'en fera rien. Il tient plus à son portefeuille qu'à tous les chemins de fer de France et de Navarre. Ce bohème crasseux,

qui a quitté les guinguettes du Quartier pour le bureau de Colbert, aime trop les voyages aux frais des contribuables, « la chaleur communicative des banquetts », pour ne pas jouer jusqu'au bout des avantages que la Fortune ironique lui a octroyés.

Cet incident démontre les divergences profondes qui existent entre les différentes fractions du « bloc », puisque ces divergences ont une telle répercussion jusque dans le sein du gouvernement. Nos maîtres sont divisés sur tout ; il n'y a que la crème anticléricale qui puisse les mettre d'accord. Lorsqu'ils menagent de s'entre-dévorier, vite leur chef agite le spectre noir et les lance à l'assaut de la Congrégation. Monsieur Pelletan et Monsieur Rouvier feront la paix au détriment de la liberté de conscience qu'ils haïssent tous les deux.

M. Combes va, d'ailleurs, mettre sa meute en chasse. Dans quelques jours les Chambres commenceront la discussion de la loi supprimant les congrégations autorisées ; toutes les fissures disparaîtront et le bloc ressoudé sera plus solide que jamais. Il continuera sa course éperdue, ne rencontrant devant lui qu'une opposition stérile, prudente, impuissante, un fantôme d'opposition.

Camille DIJOU.

Notes Politiques

LE RÉGNE DE LA DISCORDE

M. Rudelle a eu parfaitement raison de soutenir que l'interpellation sur le désaccord public entre le ministre de la marine et des finances, dans la question du rachat des chemins de fer, était de celles qui doivent être liquidées sans délai. M. le président du conseil a dit que le fait d'une divergence de vues, sur ce point spécial, entre les deux membres du cabinet, était connu depuis longtemps et qu'il n'avait aucune importance. Il n'en aurait pas une très grande, en effet, si la question controversée était d'ordre secondaire ; mais elle est d'ordre essentiellement gouvernemental ; elle est au premier rang de celles qui préoccupent l'opinion et le Parlement ; elle engage à fond les finances de l'Etat et une masse énorme d'intérêts particuliers ; comment, dans ces conditions, échapperait-elle à la règle de la solidarité ministérielle ?

D'ailleurs, M. Combes a, comme il fait toujours, déplacé le débat et l'abîmé sur une équivoque. Ce qui rend indispensable une explication devant les Chambres, c'est moins peut-être le désaccord en soi que les polémiques dont il a été l'occasion entre deux membres du même gouvernement. On a vu souvent des ministres ne pas s'entendre sur un objet de la politique courante ; mais il est plus rare d'assister à des déballages comme celui auquel M. Pelletan n'a pas craint de convier le public. Non seulement M. Pelletan a raconté ce qui s'est passé en conseil des ministres — et c'est là un procédé qui ne saurait passer ni pour ordinaire, ni pour indifférent — mais il l'a fait en des termes qui font peser sur son collègue des finances une accusation de déloyauté très caractérisée.

M. Pelletan a affirmé qu'en présence des divisions qui s'étaient produites parmi ses membres, sur la question du rachat, le conseil des ministres avait adopté une ligne politique transactionnelle, de nature à concilier les extrêmes ; il a ajouté que de cette ligne M. Rouvier s'était violemment écarté, ne ménageant rien, ni personne, et substituant sans vergogne sa façon de voir personnelle à celle qui avait obtenu l'adhésion de tous ses collègues. Si M. Rouvier avait fait cela, il aurait manqué gravement à son

devoir et à un engagement pris ; dans ce cas, le président du conseil eût dû lui demander sa démission. S'il ne l'a pas fait, et si aucun membre du cabinet n'a paru s'en étonner, c'est que de deux choses l'une : ou l'accusation portée contre M. Rouvier n'est pas fondée, ou, si elle l'est, la majorité du conseil désapprouve la publicité qui lui a été donnée. Dans les deux cas, M. Pelletan devrait s'en aller. — X.

INFORMATIONS

Paris, 30 janvier.

UNE INVENTION MILITAIRE. — Le ministre de la guerre a soumis à la commission des inventions pour être l'objet d'un examen, une invention du capitaine armurier Grissolange, du 4^e régiment d'infanterie coloniale.

Il s'agit d'une modification apportée au fusil modèle 1886 et consistant en la création de trois magasins d'alimentation pouvant fonctionner ensemble à la cartouche. Un système particulier amène successivement et rapidement chaque magasin devant l'entrée d'une tube d'arrêt.

MADAME LOUBET A ROME. — L'Echo de Paris dit tenir d'une excellente source que, malgré tout ce qui a été raconté à ce propos, le voyage de Mme Loubet à Rome, avec le président de la République, est fort probable au mois d'avril.

Mme Loubet a reçu une invitation personnelle de la reine Hélène et son voyage sera décidé à la dernière minute.

M. COMBES EN ALGÉRIE. — M. Combes, on se le rappelle peut-être, avait en l'intention d'accompagner M. le président de la République dans son voyage de l'Algérie pour aller visiter la France de guerre de donner suite à ce projet.

Mais ce qui est différencié n'est pas toujours perdu. Aussi M. le président du conseil songerait-il à profiter des vacances de Paques pour aller visiter la France de guerre. Il s'embarquerait dans le courant d'avril.

LES SKIS DANS L'ARMÉE. — Le ministre de la guerre vient de prescrire dans les Alpes et dans les Vosges de nouveaux exercices au moyen de skis.

Depuis quelque temps, ces patins spéciaux, si en honneur parmi les troupes norvégiennes, avaient été adoptés dans nos corps alpins ; les résultats des premiers essais ont été tels que l'emploi va en être généralisé.

Le point de vue de ce genre que les soldats des bataillons d'infanterie affectés aux montagnes vont être complètement familiarisés avec la manœuvre et l'utilisation des skis.

Le Conflit Russo-Japonais

NOUVELLES OPTIMISTES

Saint-Petersbourg, 30 janvier. Le ministre de la marine oppose un démenti catégorique à la nouvelle du Daily Mail, prétendant que la Russie cherche en ce moment à acquiescer à l'étranger des navires pour renforcer la flotte de guerre d'Extrême-Orient ; sont également sans fondement les nouvelles annonçant que trois régiments de fusiliers sibériens ont reçu l'ordre de quitter Port-Arthur pour s'établir à Yalu. D'ailleurs, d'après les rapports de l'amiral Alexieff, reçus ici, aucun mouvement de troupes n'a eu lieu à Port-Arthur ; les troupes de la circonscription se trouvent dans leurs cantonnements et ne font que des exercices d'instruction militaire.

Suivant une autre dépêche de Saint-Petersbourg à la Liberté, les cercles diplomatiques estiment que la réponse de la Russie offrira au Japon un terrain d'entente très acceptable. On croit que si le Japon s'est montré jusqu'à présent si intrinséquant, c'est par tactique, afin d'amener le Tsar, dont on connaît l'esprit pacifique, à faire des concessions extrêmes et ainsi satisfaire le gouvernement.

A Tokio on a la croyance aussi que la presse anglaise, par une accumulation de dépêches alarmistes, fait le jeu du Japon et sert cette combinaison.

A NOS ABONNÉS

Les personnes qui ont souscrit un abonnement au Rappel Républicain, sans nous en envoyer le montant, sont instamment priées, dans le but de nous éviter des déplacements ou des frais de recouvrements onéreux, de passer à nos bureaux pour le règlement, ou de nous envoyer le montant de leur souscription par mandat-poste, si elles ne résident pas à Lyon.

LA MANDCHOURIE

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE GÉOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

La véritable valeur de la Mandchourie. — Le climat rude. — La terre des herbes. — L'Amour et le Soungari. — Une vie animale intense. — Le seigneur de céans. — Richesse du sous-sol. — L'exploitation des mines d'or.

Des deux pays à propos desquels se disputent présentement la Russie et le Japon, il en est un que l'on connaît le moins et qui est le plus intéressant.

Si la Corée peut, à la rigueur, être considérée comme capable d'échouer à l'Empire du Soleil Levant, on ne saurait admettre raisonnablement qu'une coalition quelconque, à plus forte raison que les Japonais réduits à leurs propres forces puissent arracher la Mandchourie aux griffes de l'Ours Blanc.

Or, de ces deux proies, toutes deux à portée de la lourde patte de ce Grand Ours boréal, la Mandchourie est bien la plus précieuse, d'autant que la possession de la Corée ne garantit pas dans l'avenir celle de la Mandchourie, tandis que la possession de la Mandchourie assure, pour plus tard, celle de la Corée.

La Corée a pour elle sa presque insularité, ses bons ports, une certaine douceur comparative de climat ; mais elle équivaut à peine aux deux cinquièmes de la France et, déjà plus ou moins peuplée, d'ailleurs très rugueuse et toute en petits compartiments isolés les uns des autres par des montagnes, elle offre peu d'espace aux incalculables colons de la Slavie toujours grandissante.

Or, la Mandchourie, elle, s'étend à soulait pour l'avidité slave, sur de très vastes espaces où parfois règne longuement et largement la solitude. La moindre de ses trois provinces, celle du Moukden, dépasse en étendue le quart de la France ; la seconde, en surface, celle de Ghirin, dépasse la moitié ; la plus grande, celle d'He-loung-Kiung, c'est-à-dire du Dragon-Noir, égale à peu près l'aire française ; les trois réunies font une contrée de près de 94 millions d'hectares, soit à peu près la France, l'Italie et le Portugal ensemble. Suivant ce qu'on lui octroie d'habitants, dans l'ignorance où l'on est du nombre réel de ses hommes, elle n'entretrait que six personnes par kilomètre carré d'après les plus chiches des évaluations, que douze d'après les plus généreuses, car les estimations vont du simple au double. Donc, au maximum, six fois moins que la France, à surface égale, et au minimum, douze fois moins. La place est grande et libre devant le flot des Moujiks et des Cosaques, aux deux bords de la ligne transsibérienne devenue une ligne transasiatique et de tant d'embranchements projetés, sinon déjà commencés.

Par bonne fortune pour le Slave, pas de lieu plus colonisable que la Mandchourie pour les Européens en général, pour les Russes en particulier.

LE CLIMAT

Ses latitudes répondent à celles de l'Europe occidentale ; son extrême-nord 53°39' se trouve sur le parallèle de Dublin, de Liverpool, de Hambourg ; son extrême-sud celui de Lisbonne, d'Alcantara, de la Calabre, de l'Attique, de Smyrne ; sa capé à e, Moukden, est à peu près dans la zone de Barcelone, de Rome.

L'hiver y est dur, très dur, même dans les vallées, les régions basses, et jusque dans l'extrême midi de la contrée ; l'été y est chaud, très chaud, et jusque dans l'extrême nord. A tout prendre, le climat n'y a pas autant de rudesse que dans la Sibérie voisine et la Mongolie, voisine aussi, mais dont les déserts s'étendent à de plus hautes altitudes et, surtout, où il pleut beaucoup moins.

La Mongolie appartient en effet à la grandissime écharpe de déserts sans eaux qui traverse presque tout l'ancien continent d'ouest-sud-ouest en est-nord-est, sur plus du tiers de la rondeur du globe, en Afrique, en Asie, des plages de l'Atlantique au voisinage du Pacifique, du banc d'Arguin au mont Kinghan par le Sahara

Central, le Sahara de Libye, l'Arabie, le Pers, le Turkestan, le Gobi, la Mongolie. On a surnommé la Mandchourie la terre des herbes et elle mérite bien ce surnom. C'est en général un pays vert, tant dans le grand bassin du fleuve Amour, duquel relève la majeure partie de la contrée, que dans la région méridionale inclinée vers le golfe de Liao-toung et la baie de Corée, qui sont deux grands recoins de la mer Jaune.

Ledit Amour se contente de border la province, qu'il sépare de la Sibérie, mais il en reçoit le Soungari, son affluent majeur et même sa branche mère dans l'idée des Mandchoux et des Chinois.

Soungari, ce nom de sonorité douce, signifie en mandchou la Fleur de lait ; il roule en effet des eaux blanches, puisées aux « Longues Montagnes Blanches » au Tehangpi-Chan des Chinois, que les Mandchoux appellent Chang-ai-ni-er, qui se désignent ainsi, d'abord de leurs blancs cailloux, ensuite de l'état de leurs neiges, voire de leurs glaciers ; car elles ont plus ou moins 3.000 mètres d'altitude, si non 3.600, justement dans la contrée des sources de la Fleur de lait ; et cela sous des cieux suffisamment humides pour que cette ascension dans l'air cuirasse de glaces, de neiges, les pics, les dômes, les croupes, de l'autre côté desquels des torrents vont à la mer Jaune par des chemins courts, sinueux, parfois obscurs de profondeur.

Le Soungari, le Ghirin-Oula, ou Rivière de Ghirin — comme si nous nommions la Seine ; Rivière de Paris — rassemble des torrents de l'espèce de Suisse que sont les Longues Montagnes Blanches, célébrées par les poètes mandchoux comme le Paradis de la terre, le lieu sublime, parfaitement beau, parfaitement gai, merveilleusement lumineux. Ces torrents ont une grande abondance en tous temps et très grande surabondance à la fonte des neiges, aussi la Fleur de Lait prend-elle bientôt une apparence de fleuve : à Ghirin, elle atteint 300 mètres d'ampleur, et quand elle a pris possession de la Nonni, son égale ou sa supérieure, c'est un courant de 1.000, 1.500, 2.000, 2.500 mètres de largeur qui s'avance majestueusement à la rencontre de l'Amour et, en grande crue, c'est comme un Mississippi boueux, abattant des berges, rongant des terres emportant ou apportant des îles, entraînant des processions d'arbres et déposant en ses lieux calmes un précieux limon nourricier ; c'est pourquoi, la crue passée et le soleil devenant chaud, ses prairies lèvent des herbes de trois mètres de hauteur et à la long de ses rives, dans les canaux les plus favorisés, un tel luxe de plantes que d'aucuns ont pu comparer l'opulence végétale de certaines régions soungariennes à celle méconnues des prés-féconds de la Mégalopole makhé. Lors, au bout de 4.500 kilomètres, il rencontre l'Amour ; le roule évidemment moins de fois que lui sauf dans la saison des chaleurs, quand fondent d'abord les neiges, puis les glaces des monts ; l'Amour étant aussi pur que trouble le Soungari. Les deux eaux ne se mêlent que lentement, au détriment du fleuve commun qui du chaste passe au souillé, du transparent au blanchâtre.

La Mandchourie presque tout entière participe à la richesse des plaines du Soungari. Qu'à surnommer le premier terre des herbes, lui rendit entière justice ; c'est un pays vert, de verdure difficile à décrire suivant les cultures, les végétaux, les arbres parmi lesquels dominent le chêne, l'ormeau, le saule, mais les autres composants habituels des forêts des régions tempérées froides ne manquent pas ; et les conifères ne sont pas rares en Mandchourie.

En tant que région, de vastes herbages inquiète disparut de son cerveau, quand il distinguait la chère silhouette de Marie à sa fenêtre, gémissant son retour déjà, bien qu'il ait annoncé qu'il ne reviendrait pas avant onze heures et demie et il n'était même pas onze heures. Il pressa le pas, pénétra dans la maison en coup de vent, gravit l'escalier avec son bel élan d'amour, pour l'embrasser une seconde plus tôt. Mais comme il touchait au palier il fut arrêté par une voix railleuse, une voix bien connue qui prononçait en dessous, avec des soupirs d'essoufflement : — Ah ! non, non, non, mon vieux ! Ça, ça dépasse mes forces... Un peu de ralentissement, s'il te plaît, et de pitié pour mes jambes.

Machinalement, Bernard se retourna et regarda au-dessous de lui, en murmurant : — Jarroux !...

Et Marie, qui était venue, toute vibrante d'amour, sur le seuil de sa porte, eut une impression de glace. Elle ne connaissait pas ce Jarroux ; mais, dix fois, Darrans avait prononcé son nom devant elle... On ! Dieu ! Dieu ! son bonheur était-il fini déjà ?...

(A suivre.)

FEUILLETON DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 31 JANVIER

— 51 —

LE SECRET DU BONHEUR

PAR Pierre SALES

X

Petit Ménage

Et il ne lui manquait plus qu'une chose pour être certainement l'homme le plus heureux de Paris ; mais cette chose, Dieu les aimait trop, pour ne pas la leur donner avant longtemps. Est-ce que cette beauté si fraîche, si épanouie, ne devait pas produire sa fleur ?... Et il attendait, plein de confiance.

Un peu de mélancolie leur vint, pourtant, avec l'arrivée de l'automne, simplement matérielle d'abord, les feuilles qui jaunissaient, le vent qui se faisait froid. Et ils ne pouvaient plus garder sur leur fenêtre ouverte la plupart des soirs. Un soir même, il y eut des rafales presque glacées ; ils durent s'éteindre pour se réchauffer. Mais ils échappèrent très vite à cette première impression, en s'écriant :

— Ce qu'il fera bon chez nous, cet hiver, au coin du feu !...

— Oh ! oui, mon chéri... — Oui, ma petite femme... — Ils n'en bougeraient plus, une fois la cheminée allumée, que pour les nécessités de la vie et un peu pour aller au théâtre ; car il faudrait se tenir au courant des nouveautés.

C'est que l'hiver n'allait pas ramener que des changements matériels dans leur vie. Bernard allait se retrouver face à face avec ses camarades du quartier latin, qu'il avait si facilement oubliés depuis trois mois... Et il sentait si bien, là, quoique d'une façon très sourde, une menace pour son bonheur, qu'il fuyait systématiquement le boulevard Saint-Michel et le boulevard Saint-Germain, quand il allait, à sa sortie de l'hôpital, prendre sa correspondance à l'hôtel de la rue Gujas. Il ne voyait plus Darrans, parti pour le Midi d'abord, et puis pour des excursions dans des régions élégantes. Jarroux s'en était allé boire de la bière du Nord, et une seule lettre de lui avait donné de ses nouvelles à Bernard. Les hommes n'ont pas la manie de la correspondance. Et, à mesure que l'automne avançait, que les cours rouvraient, que la vie scolaire reprenait au Quartier, Bernard avait

une sensation de plus en plus nette, que cela lui serait très désagréable de se retrouver avec ses deux grands amis.

Aux indifférents qui remarqueraient le changement survenu dans sa manière de vivre, il pourrait répondre d'une manière évasive ; mais, devant ces deux-là, si perspicaces et qui avaient si bien prophétisé à son égard, il ne pouvait pas ne pas établir tout de suite la vérité... Et il ne pouvait pas ne pas s'attendre à la désapprobation, tout au moins à beaucoup de raillerie... Il ne supporterait ni l'une ni l'autre ; et, presque violemment, c'était déjà décidé en son esprit, il leur annoncerait ses intentions, dont plus rien ne pourrait le détourner... Mais il aurait certainement à quelques minutes pénibles à passer, peut-être de dures paroles à entendre sur sa chère Marie... avant qu'on la connût.

— Mais quand ils la connaîtront ! — Pouvait-on résister à son charme, à sa bonté, à la si parfaite droiture de son âme ? Ils seraient conquis comme lui.

Or, un des premiers jours d'octobre, ayant aperçu la haute silhouette de Darrans penchée sur la petite table de Duroc, dans la cour de l'hôpital, Bern-

nard fut pris d'une telle appréhension qu'il n'y pénétra pas lui-même. Il aimait mieux ne le voir que demain ou la semaine prochaine, quand il se sentirait mieux préparé à l'assaut qu'il recevrait certainement. Et il fallut même, dans sa crainte de rencontrer Jarroux aussi, ne pas aller jusqu'à la rue Gujas, où pourtant il avait eu l'intention de passer ce matin-là. Mais il eut honte de sa faiblesse, et, précipitamment, pour ne pas reculer, se rendit à son hôtel. Le garçon le reçut justement par un joyeux :

— Ah vous savez que M. Jarroux est arrivé depuis deux jours ? — Bernard trembla un peu, mais dit : — Ah ! tant mieux ! ! — Le garçon continua : — Et il a demandé tout de suite après vous... Vous allez le trouver couché, probablement... — Bernard dit alors, en se frappant le front :

— Dans cinq minutes... oui, j'ai eu course pressée... oui, je reviens dans cinq minutes... — Et ayant pris une lettre de son père qui l'attendait depuis une semaine et le paquet de prospectus de libraires dont on inonde les étudiants à la rentrée des écoles, il s'éloigna précipitamment, en répétant :

— Dans cinq minutes...

— Est-ce que le regard, après tout ? — Est-ce qu'il avait autre chose à faire qu'à les mettre au courant ? Et toute à la

— Est-ce que le regard, après tout ? — Est-ce qu'il avait autre chose à faire qu'à les mettre au courant ? Et toute à la

— Est-ce que le regard, après tout ? — Est-ce qu'il avait autre chose à faire qu'à les mettre au courant ? Et toute à la

LA VIE LYONNAISE

CHEZ NOS AGENTS

Dans la cour de la Préfecture. — Devant l'objectif. — Ne bougez plus!

Il a régné, ces deux derniers jours, une grande animation dans la cour de la Préfecture. Avant-hier, on photographiait nos braves gardes municipaux qui, pour cette cérémonie, avaient arboré la grande tenue et des gants d'un blanc pur impeccable.

Hier, c'était le jour des gardiens de la paix, et M. Rodet, le sympathique photographe du Palais de Justice, les a pris en différents groupes et en différentes tenues.

D'abord, avec le dolman qui moule les formes de nos « urbains » et fait ressortir la valeur de leurs muscles capables d'imposer silence aux perturbateurs et aux apaches.

Puis, c'est avec l'élégante capote, nouveau modèle, que les gardes se sont installés devant l'objectif, et nous devons déclarer que le groupe avait bonne allure, tant par le caractère de ceux qui le composaient que par leur excellent maintien.

Le public qui se pressait devant les grilles de la préfecture, s'est retiré enchanter, en fredonnant le vieux refrain : Les agents sont de braves gens !...

UN DROLE D'INSTITUTEUR

Si nous en croyons certains bruits qui, rapidement, se sont transformés en rumeurs indignées, le populaire quartier des rues Chaponnay et Mazenod, possède un instituteur quelque peu étrange.

Ce personnage, pédant, prétentieux et encombrant, possédant à la fois une influence et une tyrannie d'arrondissement, au fur et à mesure de l'âge, a acquis une autorité et des superstitions ; président de je ne sais quelle S. A. C. M. et grand manitou de la C. D. 14 J. D. Q., mais avant tout fils de la veuve et vén. d'une L. ...

Et nous lui posons ces simples questions : N'est-ce pas un jeune gendarme ayant des liens plutôt directs avec le personnage en question qui, en compagnie de deux autres valets de sa classe, fit scandale sur la place Voltaire, que ces « faicants » de gardiens de la paix durent s'interposer ?

Et n'est-ce pas, enfin le même gendarme qui, causant certainement avec quelques autres rôdeurs de barrière, un bel scandale sur la place Voltaire, que ces « faicants » de gardiens de la paix durent s'interposer ?

Et cet instituteur en personne n'intervint-il pas et menaça-t-il pas les agents de les faire révoquer ?

Le jeune apache, élevé dans la haine des gardiens de la paix et dans le mépris de la propriété privée, ne dut-il pas alors à de hautes interventions, à celle entre autres du député Colliard, ancien frère des Hôpitaux, de ne point être conduit à la prison Saint-Paul ?

Le Préfet ne fit pas alors certaines réserves, au cas où le jeune vaurien recommencerait ses exploits ?

Et cet instituteur ayant recommencé ses exploits, ainsi que nous le disons plus haut, en pillant une boutique place de la Victoire n'a-t-il pas été arrêté vendredi 29 janvier, c'est-à-dire avant-hier, ainsi que l'ont annoncé tous les journaux, à l'exception du Progrès qui se contenta de signaler l'arrestation de deux complices ?

Il serait trop cruel d'insister et nous pensons que cela suffira pour décider M. l'instituteur de la rue Chaponnay à surmonter ses sentiments paternels et à se contenter, à l'avenir, d'enseigner à ses élèves la grammaire, l'arithmétique et la géographie, se conformant en cela à la loi...

Les Droits sur les Soieries pures

Nous publions aujourd'hui la communication suivante qui nous était parvenue trop tard pour être insérée dans notre numéro d'hier :

Sur de petites tables étagées le champagne coulait déjà, du champagne socialiste que versait un farouche collectiviste. Et tandis que l'extra-dry pétillait, l'orateur pérorait devant de petites femmes décollées.

De parlementaires arrivaient en curieux, d'autres en amis, d'autres en lâcheurs. Beaucoup n'avaient que du mépris pour le coup de force de Durand. Mais ils hésitaient avant de donner leur sympathie au dépeuplé.

Paddock avait rencontré, dans un cabinet de toilette transformé en buffet, le sénateur dit Durand.

Il avait conscience de sa trahison. Il n'ignorait pas l'abomination du coup de force qui privait un fondateur de son œuvre... mais il y avait d'autres considérations plus positives qui devaient écarteler toute question de sentiments.

Le vice à la mun. Vive la République sociale dit Durand.

Le matin, de dix heures et demie à midi, ont eu lieu les obsèques des trois membres de la famille Demis et de Martin, Joly et Viret, victimes de la catastrophe de Rognonas.

Le cortège est arrivé à midi au cimetière ; après la cérémonie religieuse et devant les cinq cercueils réunis, M. Beaucaire, sous-préfet, a pris la parole au nom du gouvernement de la République.

M. Durand, adjoint au maire de Rognonas, a adressé aux victimes un suprême adieu. M. Gauthier a parlé au nom de la Société de secours mutuels, M. Michel, député, a rappelé l'épouvantable catastrophe qui a mis le deuil dans la Provence, le Comtat et la France entière.

Le fugué d'un Saint-Cyrien. — Le Petit Parisien annonce que le conseil disciplinaire de l'École de Saint-Cyr va se réunir incessamment pour examiner le cas de l'élève Henri Desert, qui a été arrêté à Charleville, après une fugue mystérieuse.

Un ministre de la marine. — L'Echo de Paris apprend que le capitaine de réserve Vignot va reprendre ses fonctions au ministère de la marine, où l'a appelé M. Pelletan, dit le Nauffrageur.

La révolution en Uruguay. — Il est impossible d'avoir des nouvelles de l'intérieur. On connaît l'état de la république de la victoire décisive dont se targue le gouvernement. Le mécontentement se propage.

Le Phare de l'Oranie, qui se publie quelque part du côté de Sid-el-Abbès, est un honnête et tranquille journal qui n'a jamais fait parler de lui.

La cour impériale saharienne a reçu avis de se préparer à quitter Londres, où depuis plusieurs mois elle résidait, pour être transférée en Belgique.

La cour impériale saharienne a reçu avis de se préparer à quitter Londres, où depuis plusieurs mois elle résidait, pour être transférée en Belgique.

Les Droits sur les Soieries pures

Nous publions aujourd'hui la communication suivante qui nous était parvenue trop tard pour être insérée dans notre numéro d'hier :

Et de vastes sylves, la vie animale y est intense, surtout dans le septentrion, encore fort peu habité et où, sur d'immenses longueurs, surtout la sylve succède à la sylve, et la solitude à l'habandon ; la Mandchourie méridionale, beaucoup plus cultivée par d'industriels chinois, a beaucoup plus d'hommes, donc en même temps, bien plus de bêtes soumises (jusqu'à un sacrifice inclus) et bien moins de bêtes indépendantes.

La Faune Mandchoue. A tout seigneur, tout honneur ! Le seigneur, c'est même le monseigneur, est le tigre royal à poils longs, de taille colossale et cherchant partout qui il pourra dévorer, y compris le « roi de la création » ; on en tue qui mesurent jusqu'à trois mètres de long, la queue non comprise. Hôtes fondables, mais peut-être moins redoutables que les loups, parce qu'ils sont en nombre infiniment moindre ; les mangeurs de moutons sont très audacieux en Mandchourie, et l'on prétend qu'ils préfèrent le bœuf à la brebis, qu'ils foudroyent sur lui délibérément et le mangent ; quoi ils se montrent des raisons énormes par là, puisque, l'homme disparu, tout le troupeau appartenait à lui.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES RICHESSES MINÉRALES. Jusqu'en 1896, la loi chinoise interdisait sous peine de mort ou de carcere duro nous ignorons si c'était ou non la peine capitale — la moindre tentative d'exploitation des mines d'or ; il fallait donc se mettre au dessus de la loi pour laver les alluvions ou presser les quartz aurifères, et c'est naturellement ce que firent les Chinois, les Mandchoux, les Mongols, Russes et Cosaques de l'Asie nord-occidentale.

LES ASILES D'ALIÉNÉS

Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

trouvait dans un arrêt de cassation prononcé sur la Cour d'appel, soit par la Cour suprême, son expression légale.

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES ASILES D'ALIÉNÉS. Le cas de l'ex-agent Guérin. — Une question à M. Vallé

LES SCANDALES JUDICIAIRES

A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES

A propos de l'affaire d'Aix les Bains

L'Expulsion de M. Delsor

Curieuses révélations. — Les vengeances de M. Edgar Combes

Paris, 30 janvier. L'Est républicain reproduit aujourd'hui un article des plus intéressants paru dans l'Indépendance belge. Il s'agit encore de l'affaire Delsor, et les détails que notre confrère belge, généralement très bien informé, donne sur les dessous de l'incident sont évidemment des plus suggestifs. Mais ils acquièrent une importance très grande de ce fait que l'Est républicain, qui les reprend aujourd'hui et les confirme, est plutôt un ami de M. Bloc, dont il approuve la politique jacobine.

M. Edgar Combes, l'ancien terrible du président du conseil, a été sous-préfet de Lunéville ; il s'était lié d'amitié avec le maire de cette ville. Aux dernières élections législatives, ce maire s'est présenté à la députation et c'est M. Combes qui a été élu. On cherchait à faire désagréger ce concurrent et on a été très heureux de lui jouer un mauvais tour en expulsant son concurrent.

Tout cela est un peu mesquin, et ces vengeances de sous-préfets peuvent amuser les joueurs de dominos du café des Mille-Colonnes de l'endroit, mais elles sont peu dignes d'un président du conseil, qui n'aurait pas dû se prêter à la vengeance de l'ancien sous-préfet de Lunéville.

L'Est républicain confirme donc l'exactitude de cette version. Nous la connaissons, dit-il, dès la première heure, comme beaucoup de nos concitoyens, au reste, mais nous aurions hésité à la publier, pourquo ? Par une sorte de pudeur ? Il est triste d'avoir à trop déshabiller nos petits grands hommes gouvernementaux, dont les rancunes misérables peuvent nuire à la République.

L'Indépendance Belge ayant parlé, il n'y a pas lieu de tenir caché plus longtemps que M. Combes fils s'amuse à faire des niches aux Lunévillois. Entre lui et M. Combes père, c'est une lutte personnelle, en effet, car c'est le détestable politique du sous-préfet Combes fils qui a préparé la situation en vertu de laquelle M. Fénal, député progressiste de Lunéville, démissionnaire, a abandonné son poste, en vertu de laquelle, aussi, M. Butroppe Ribierre, maire de cette ville, a été porté sur les radicaux (à défaut d'un candidat plus repoussant), enfin, que M. Corradet des Essarts, maintenant député, a été élu.

La preuve que M. Combes fils a vu dans le cas Delsor une affaire propre à embêter ses anciens adversaires, nous la trouvons dans les discours prononcés par le député radical à la Chambre, par M. Combes père. Il a dit textuellement : « L'abbé Delsor est allé à Lunéville pour faire de l'agitation au cercle catholique parmi les Associations-Lorraines, en vue des élections municipales, contre le maire républicain de Lunéville, qui a été concurrent aux élections législatives de M. Corradet des Essarts. »

Evidemment, pour la partie lunévilloise de son discours, le président a été renseigné par son fils, l'ancien sous-préfet. Si M. Combes père savait bien la situation, il ne parlerait pas d'une nouvelle lutte entre M. Combes père et M. Ribierre, élu en 1892, comme remplaçant.

En fait, à Lunéville, à cette heure, le courant est formidable, non pas en faveur, mais contre M. Ribierre, et ses bons camarades de l'Association catholique ont cherché à le radicaliser. La combe à Remiremont, la population a trouvé la plaisanterie sinistre.

Nous voilà définitivement fixés sur les dessous de cette déplorables affaire, et nous les voyons encore plus mesquins, plus petits, plus ridicules qu'on n'aurait jamais pu le supposer. Et c'est l'Est républicain, journal antinationaliste et qui se tient de quelques temps la politique du bloc, qui se porte garant de leur exactitude. C'est le coup de pied de l'âne.

CHOSSES DE LA CAMPAGNE

Le Rappel Républicain ne peut rester indifférent à aucun des intérêts de ses lecteurs, et considère comme de son devoir de mettre à leur service l'influence déjà puissante dont il dispose.

Parmi sa clientèle, ou plutôt parmi ses amis, car le Rappel ne compte comme lecteurs que des amis, des militants, — se trouvent de nombreux agriculteurs, anciens abonnés du Rappel Républicain, qui, sans doute, seront heureux de retrouver dans leur journal un conseiller, un défenseur.

A ce titre, chaque fois qu'il sera utile, nous traiterons dans ces colonnes les questions qui présentent pour eux un intérêt spécial, et dès aujourd'hui, — à tout seigneur, tout honneur ! — nous avons l'obligation urgente de leur parler... du cochon, contre lequel se trame un noir complot.

Le cochon est de nos amis, car il est une source de richesse et de bien-être. Quiconque l'attaque, attentif à notre patrimonie et nous oblige à le défendre.

LA PLAINTE DES EXPULSÉS

Le coup d'état de l'Action. — Charbonnel contre Bérenger. — Ces messieurs s'expliquent.

Paris, 30 janvier. Nous continuerons à marquer les coups entre M. Charbonnel et M. Bérenger. Le second numéro spécial de la Raison est très... réjouissant à lire. Voici d'abord comment l'ex-abbé Charbonnel narre son expulsion :

Donc, la décision était prise. Au soir du dimanche 25 janvier, il y eut grand dîner chez la présidente du conseil d'administration. Beaux messieurs et petites femmes. On but un coup d'Etat.

Entre temps, Amoretti, de Bécourt, Dubreuil, Figeac, Guimadeau, Lacotte, Tesche et moi nous faisons le journal. Mais il y avait de la guerre dans l'air. Les cyclistes, dans leur va-et-vient — car l'imprimerie, 8, rue du Sentier, est séparée des bureaux de la rédaction — nous annonçaient que le beau monde était arrivé là-bas en voiture de maître.

A minuit, coup de téléphone. — Brrr !... crâ... crâ... me nous faisons le journal. Mais il y avait de la guerre dans l'air. Les cyclistes, dans leur va-et-vient — car l'imprimerie, 8, rue du Sentier, est séparée des bureaux de la rédaction — nous annonçaient que le beau monde était arrivé là-bas en voiture de maître.

Nous nous y rendrons en troupe décidée à la bataille. Nous voilà à la porte. Elle est gardée par deux chiens. Derrière eux, sur deux rangs, s'alligne une vingtaine de « types » bizarres : veilleurs de l'imprimerie, domestiques de Mme Durand déguisés en ouvriers typographes, et les hauts-cols et hauts-plastrons, monocle à l'œil.

Monsieur, on n'entre pas ici ! nous dit un costaud. — Ah ! on n'entre pas... Et pourquoi ? — On n'entre pas, monsieur ! — Et pourquoi ? — C'est l'ordre que j'ai reçu. — Un ordre écrit ? — Oui. — Montrez. — Il vous suffit de ma parole. — M. Bérenger. — Si M. Bérenger vous donne l'ordre de fermer cette porte, je vous donne l'ordre contraire de l'ouvrir.

M. Bérenger ramassait sa troupe de larbins. — Et moi, j'étais resté seul. — Et moi, j'étais resté seul. — Et moi, j'étais resté seul. — Et moi, j'étais resté seul. — Et moi, j'étais resté seul.

Enfin M. René Dubreuil, sous forme de coq, dont les héros portent des noms plus que militaires, fait le récit d'une fête au journal l'Action, pardon, le Mouvement !

M. Durand est opportun... radical-socialiste-révolutionnaire. Et il évolue, souple, léger, aimable et souriant au travers des doctrines, parmi les programmes, en marge des théories et des programmes.

Durand est décoré, de tout. Et avec un tact qui l'honore, il sait rougir sa boutonnière dans les milleux radicaux et la virginiser dans les assemblées révolutionnaires. Il dit : « messieurs ! on s'explique ! »

Bureaux et assistance, tout était socialiste. Le cabinet de travail de Mme Dupont resplendissait de fleurs et de lumières. Divans moelleux, brise-bises évaporés, polichons art moderne, flacons d'odeur Chypre Atkinson, eau de Cologne Glockengasse, fleurs par brisures, tout cela péle-mêle, en un joli désordre.

Sur la chaise, trois cadres indiquant aux socialistes les objets de leur vénération : Mme Dupont, M. Durand, M. Piquettes. Et les invités, en habit, s'inclinaient. Des femmes arrivaient. — C'est vous, Jeanne ? Par ici, ma chère !... Et Mme Dupont se précipita vers une arrivante, joie et bonde à souhait : un sourire d'avril sous une nue de soleil.

Et devant Jeanne, un homme énigmatique, grand, froid, semé. On eût dit d'un entremetteur qui suivait un mariage. C'était M. Paddock, un financier. Durand alla à sa rencontre. Paddock sortit de sa poche un papier imprimé à la machine à écrire. — Voilà l'article ! dit-il à Durand... Faites-le lui voir, et que cela passe ce soir, n'est-ce pas ?

LES SCANDALES JUDICIAIRES

A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES. A propos de l'affaire d'Aix les Bains

LES SCANDALES JUDICIAIRES

A propos de l'affaire d'Aix les Bains

Petites Nouvelles

Paris, 30 janvier. La catastrophe de Pittsburg. — On a déjà retiré le cadavre de la mine de Pittsburg. Des indices ont été trouvés qui prouvent que l'explosion est due à l'imprudence des ouvriers mineurs.

Le fugué d'un Saint-Cyrien. — Le Petit Parisien annonce que le conseil disciplinaire de l'École de Saint-Cyr va se réunir incessamment pour examiner le cas de l'élève Henri Desert, qui a été arrêté à Charleville, après une fugue mystérieuse.

Un ministre de la marine. — L'Echo de Paris apprend que le capitaine de réserve Vignot va reprendre ses fonctions au ministère de la marine, où l'a appelé M. Pelletan, dit le Nauffrageur.

La révolution en Uruguay. — Il est impossible d'avoir des nouvelles de l'intérieur. On connaît l'état de la république de la victoire décisive dont se targue le gouvernement. Le mécontentement se propage.

Echos et Nouvelles

Le Phare de l'Oranie, qui se publie quelque part du côté de Sid-el-Abbès, est un honnête et tranquille journal qui n'a jamais fait parler de lui.

La cour impériale saharienne a reçu avis de se préparer à quitter Londres, où depuis plusieurs mois elle résidait, pour être transférée en Belgique.

CHRONIQUE

pas donné de résultats l'année dernière et aucune proposition n'ayant été faite pour les concours de 1904, le ministre de la guerre demande de faire établir, en vue de lui permettre de propositions en faveur des existantes, des propositions de première classe jugées aptes à occuper le poste de chef de musique de l'école d'artillerie. L'état des propositions devra mentionner si elles sont faites sur la demande de l'intéressé ou bien d'office.

AERONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

Une conférence de M. le capitaine Ferber. Hier, à lieu au Palais de la Bourse, salle des réunions industrielles, une intéressante conférence de M. le capitaine Ferber, organisée sous les auspices de la section lyonnaise de l'Aéronautique-Club de France.

Plus de six cents personnes se pressaient dans la vaste salle, pour entendre le savant aviateur; parmi l'assistance, nous avons remarqué MM. Van, Cauvalleri, Mottart, Helffenbein, Dompierre, Dumollard, Meissonnier, Bertholom, Vollier, sans oublier M. A. Bouleade, de l'A. G. F., qui présida.

Le conférencier est présenté par M. Bouleade; celui-ci rappelle son passé de travail, toujours consacré à la science et à l'intérêt patriotique; M. Ferber tient la salle pendant une heure sous le charme de sa parole, et fait défiler devant les auditeurs d'intéressantes projections, se rapportant aux diverses citations qu'il fait.

Il rappelle notamment les nombreuses tentatives de Héliehial en Allemagne dont il est le disciple fervent, des frères Wright, et enfin ses expériences couronnées d'un plein succès.

Il cite également les expériences de MM. Maxim, Ader, Longley, qui ne sont pas découragés, malgré quelques insuccès, et qui peut-être reprendront leurs tentatives, et arriveront certainement à des résultats tangibles.

M. le capitaine Ferber, démontre également, qu'il est possible de faire un succès de l'aéroplane Maxim pesant 3.000 kilos, datant de 1890, et nu par la vapeur, il donne quelques explications sur l'appareil Ader, qu'on a pu voir à l'exposition de 1900, et donne également quelques explications sur les expériences de Chanute et de Fischer.

Puisque les courses ont donné de l'extension à l'industrie automobile, M. le capitaine Ferber demande pourquoi l'on ne créerait pas des prix spéciaux, qui encourageraient l'intéressant sport, qu'est l'aviation.

Le conférencier termine en souhaitant que la France qui est en train de s'adjuger le royaume des cieux avec ses sous-marins, s'empare également du royaume de l'air, grâce à l'aviation.

M. Bouleade remercie le conférencier, et adresse un pressant appel, aux lyonnais afin qu'il lui soit permis de mener à bien la tâche qu'il s'est imposé, et qui est de créer un aéroplane dans notre ville.

De chaleureux applaudissements ont salué la conférence de M. Ferber, ainsi que le péroraison de M. Bouleade. En terminant, souhaitons que cette réunion amène de nombreuses adhésions à l'intéressante œuvre, entreprise par l'Aéronautique Club de France.

A. Gaspard.

EUGÉNIE BUFFET A LYON

A l'Association indépendante des Etudiants.

C'est le mercredi 3 février, à 8 heures 1/4 du soir, que la grande artiste parisienne Mme Eugénie Buffet, se fera entendre à la fête de bienfaisance organisée par l'Association indépendante des Etudiants, au profit du Dispensaire Général Antituberculeux de Lyon.

La célèbre chanteuse parisienne interprétera les chants patriotiques et français qui lui ont valu le titre de « Chanteuse Nationale ».

Tout à tour sentimentale ou farouché, Mme Eugénie Buffet sait dire les tristesses de la Patrie en deuil, exprimer son mépris aux ennemis de l'âme française, chanter son espoir dans l'avenir du pays.

Ceux de nos lecteurs et de nos lectrices qui désirent entendre Mme Eugénie Buffet trouveront des cartes au bureau du Rappel Républicain, et au siège de l'Association indépendante des Etudiants, 83, rue de la République, au prix de trois francs.

L'AFFAIRE CHANET

Devant le Tribunal civil. — Un second rapport. — Le Jugement

Nous avons annoncé précédemment que le Tribunal civil, ne trouvant pas les conclusions du premier rapport médical concernant Chanet, assez explicites, avait ordonné un deuxième examen, dont le rapport a été remis au Tribunal ce matin.

Ce rapport déclare, que Chanet est innocent, d'où l'on peut déduire que le vieux Croix-Roussin n'a été qu'une victime du député socialiste bourgeois Krauss, qui satisfaisait une basse rancune à user de son influence pour le faire passer comme fou.

Le Tribunal estimant que la lumière doit être complète, a décidé d'entendre jeudi prochain, en Chambre de Conseil, Chanet, sa famille et les médecins chargés des précédents rapports, pour prononcer son jugement.

Esérons qu'enfin Chanet sera rendu à sa famille et à ses amis.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 30 janvier. Hier temps doux et belle journée sur toute la région lyonnaise; vent du midi. La nuit venue à dix heures, pluie torrennelle.

Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon: Une nouvelle dépression a son centre au large de l'Irlande (72°/°); le baromètre baisse de nouveau sur tout l'Ouest et le Nord-Ouest de l'Europe, et les vents soufflent avec force du Sud, sur toute la France, où la température reste élevée.

Sur notre région, le thermomètre marquait, à 2 heures du soir, +9 au Mont Verdun, +11 à St-Genis et +4 à Lyon (d'après). Demain: temps doux, vent, ciel, nuageux et pluvieux.

Aujourd'hui, à Lyon (Pare). Hauteur barométrique à 4 heures du soir: 761,77.

Bau tombée depuis 24 heures: 0"/0. Températures extrêmes de la journée, à l'ombre: minimum: 0; maximum: +13. À l'air libre: minimum: 0; maximum: +14.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort subite de M. Henry Abegg, de la maison d'importation Abegg et Rusch, de New-York, si connue sur notre place.

M. Abegg a été un des premiers à développer les rapports de Lyon avec les Etats-Unis. Il était universellement connu et aimé, et sera profondément regretté par tout le commerce de la soierie.

Avis important. — Prière d'attendre la mise en vente annuelle de Blanc-Toiles des Grands Magasins Universels qui aura lieu jeudi 4 février et qui sera sensationnelle.

Les concerts au « Rappel Républicain ». — C'était jour de Rappé, hier, et deuxième arrondissement. Les jeunes gens ont joué le chœur enjoué, la bouffonnerie fleurie, avec le numéro se détachant sur les couleurs nationales, jetèrent un peu de gaieté dans les rues du centre.

Un groupe important de ces futurs serveurs de la Patrie est venu rendre visite au Rappel Républicain. L'un d'eux, en termes heureux, nous a assurés du dévouement de tous pour la cause républicaine et patriotique.

Merci, jeunes conscrits, et en avant, pour la France! Au Grand-Théâtre. — Par suite des indispositions (il persistait de Mlle Janssen et pour ne pas interrompre les représentations de Crispin de la Vieillesse, Mlle Claessens chantait hier Brunnhild.

Il est regrettable que, dans l'intérêt même de la jeune artiste, on ne lui ait pas accordé quelques répétitions pour lui permettre de bien posséder son rôle; cela eût été nécessaire.

Mlle Claessens chante bien et joue intelligemment, mais il était visible, hier soir, qu'elle hésitait et le souffleur chargé de soutenir sa mémoire s'est acquitté de sa tâche d'une façon manquant de modération; on l'entendait des quatrième galeries.

Mlle Claessens a fait de son mieux pour se tirer honorablement de l'épreuve; elle y est parvenue, on ne peut lui demander davantage, étant donné les conditions dans lesquelles elle s'est présentée au public.

On disait dans les couloirs que Mlle Janssen chanterait mardi. Espérons-le. Institut médical Crota. — Nous avons eu l'occasion de voir plusieurs personnes qui, après un traitement suivi dans cet établissement, nous ont confirmé les excellents résultats obtenus dans les cas de Tuberculose, Bronchite, Neurasthénie, Névralgie, Rhumatisme, Maladies nerveuses, etc. Cela n'est pas pour nous étonner, car des centaines de cures affirment l'efficacité d'un traitement basé sur des données scientifiques précises et qui n'est appliqué à Lyon, qu'à l'Institut Médical, 7, quai des Brotteaux.

Arrestation d'une bande. — La police de nuit était, la nuit dernière, en observation sur le quai de l'Hôtel-Dieu. Elle avait remarqué que, de l'autre côté du Rhône, trois individus semblaient occupés à cambrioler un « pied-humide » à l'extrémité du pont de l'Hôtel-Dieu.

Les agents se divisèrent et essayèrent de cerner les cambrioleurs. Mais ceux-ci avaient dû prendre l'éveil; car, quand les agents arrivèrent, ils ne trouvèrent personne. Mais déjà deux serrures sur trois avaient été démolies et le porte était entaillé; il ne restait plus qu'à donner la dernière poussée.

Dependant les agents venaient à peine de quitter leur poste, qu'ils remarquèrent une bande de cinq individus suspects descendant le quai, vers le pont de la Guillotière.

La rafle fut bientôt faite. C'étaient cinq voyous de 45 à 49 ans, qui avaient organisé la destruction des boîtes de gaz. La nuit, ils cassent les lanternes et les revendent en morceaux aux bric-à-bracs. Toute la bande logeait en garnis, 47, rue de Chaponnay.

La même nuit, la brigade arrêtait tout un groupe de souteneurs et deux échappés de Brignais. A l'Hôtel-Dieu. — La voiture d'ambulance a transporté hier à l'Hôtel-Dieu, M. Claude Bertioz, 63 ans, manœuvre, demeurant rue de Turenne, 41, trouvé malade, qual Rambaut; également, M. Gery Léonard, 40 ans, rue Cuvier, qui était tombé sans connaissance, rue de Marseille, à reçu les soins d'un interne.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à six heures et demie, chez M. Auguste Comat, concierge, rue Bugeaud, 140. Le feu a été éteint à l'aide de seaux d'eau par les voisins.

Un enfant de cinq ans, qui se trouvait seul dans l'appartement, a subi un commencement d'asphyxie, et a repris ses sens dans une pharmacie voisine, où il avait été transporté.

Les pompiers du dépôt central avaient amené sur les lieux une pompe à vapeur; et le départ eût été fait, demi-tour après avoir constaté que tout danger était conjuré.

Arrestations. — La nuit dernière les agents de M. Briotet ont procédé aux arrestations suivantes: G. Robert, 49 ans; B. Charles, 20 ans; J. Joseph, 24 ans, surpris au moment où ils fracturaient un « pied humide » qual de la Guillotière; P. Marius, 48 ans, M. Joseph, 49 ans, P. Antoine, 47 ans, M. Clément, 48 ans, P. Antoine, 20 ans, trouvés porteurs de sacs contenant des lanternes à gaz brisées, et volées par eux, qual de la Guillotière.

Tout ce joli monde a été écroué. Les mêmes agents ont arrêté également deux jeunes gens évadés de la colonie pénitentiaire de Brignais, qui seront reconduits aujourd'hui à cette colonie.

Nos hétaires. — Le temps élément que nous subissons depuis deux jours a ramené nombre de nos belles de nuit, et dans la journée d'hier, les agents de la sûreté ont arrêté et conduit au service des mœurs, les nommées G. Marie, 24 ans, M. Louise, 40 ans, P. Marie, 22 ans, M. Julia, 22 ans, qui racolaient et insultaient les passants dans les quartiers du centre.

Trouvaille. — M. Hélenne, passementier, demeurant rue Vauban, 59, a découvert hier, au poste de la Banque de France, un ballot d'étoffe blanche qu'il venait de trouver qual de Retz, à la hauteur du lycée Ampère.

VILLEURBANNE. — Marchés d'approvisionnement et d'objets fabriqués. — Le maire de Villeurbanne a pris un arrêté applicable à partir du 1er février.

Courrier des Sports

LES COURSES SUR GLACE Les courses sur glace qu'avait organisé le comité lyonnais de l'Union vélocipédique de France, se sont disputées samedi, au Palais de Glace, et ont obtenu un 7^e succès.

Prix du comité de l'U. V. F., 1^{re} série: 1^{er} Temporel, 2^e Rebillet. 2^e série: Bernavon, Kahn. 3^e série: Serve, Serresse. 4^e série: Bernavon, Kahn. 5^e série: Walmann, Serve, Temporel, Bernavon, Serresse, Rebillet, Jarry, Kahn.

Prix Perret: Comte, Lehmann, Gros, Chaboud, Bredin (abandonné). Remarqués au tour: Lagane, Binding, Boucheit, Blondeau, Aubert, etc.

CHAMPIONNAT DU SUD-EST RUGBY Il sera rarement donné de voir un match aussi intéressant que celui qui se jouera cet après-midi au Grand Camp, entre les deux équipes 1^{re} du P. G. L. et du L. O.

Le P. G. L. met en ligne son team des grands jours, aussi sa victoire est presque assurée. Quant à l'équipe du Lyon Olympique, c'est la même qui, dimanche dernier, a battu le Sporting Club par 23 points à 0.

Voici la composition de l'équipe du Club: Boulet, Destieux, Blouin, Davozel, Peillon, Farvier, Laubking, Lannes, Cassiau, Caton, Delacour, G. Lhermet (cap.), Fichet, Lafrest, Bonhomme.

ÉTOILE SPORTIVE DE LYON Cette Société (en formation) a pour but le développement du football association. Le comité de l'Étoile Sportive de Lyon a fait parler son président d'adresser leurs demandes à M. H. Trillet, 8, rue de la Madeleine.

UNION NAUTIQUE L'Union Nautique a renouvelé son bureau pour 1904, comme suit: Vice-président: Telleville; Secrétaire: Conquet; Secrétaire-adjoint: Corret; Trésorier: Daclin; Adjoint: Fourchet; Conseillers actifs: Gatier et Pétauy; Conseiller honoraire: Andria; Membres au tour: Bouchardat, Garçon, Daclin, Pétauy et Wild.

CHRONIQUE DES BOULES Boules des Sauterelles. — Aujourd'hui, assemblée générale extraordinaire au siège, café Paul Bégue, route de Vienne, 273. Les sociétaires sont priés d'être présents sous peine de radiation.

Le Boule Chère. — Aujourd'hui à sept heures du soir, casse-croûte offert par la société. Prière aux sociétaires de se munir de l'insigne. Boules.

TRIBUNE POLITIQUE Ligue Républicaine des Libres-Penseurs indépendante de Lyon. — Aujourd'hui, dimanche, réunion bi-mensuelle au café Planchoir.

Ordre du jour: Discussion sur le dernier congrès de Paris. Groupe Républicain Nationaliste. — Tous les adhérents sont priés de venir à la réunion extraordinaire de lundi soir, à 8 h. 1/2, local du groupe.

Action Républicaine Démocratique du 1^{er} arrondissement. — La réunion annoncée pour lundi est renvoyée au lendemain, mardi, 2 février. Les membres de ce comité sont priés de se trouver à 8 h. 1/2 précises au café de la Comédie, 45, rue Puits-Gaillot.

Présence indispensable. Ordre du jour très important. Communications et Avis Divers Société d'Etudes historiques et littéraires. — Nous informons tous les amis de la Société qui avaient le plaisir d'entendre, vendredi, M. Paul Allard, que la quatrième conférence de l'année 1903-1904 sera faite le dimanche 7 février, à 4 h. 1/2, qual Tilsit, 24, par le comte de Mayol de Lupe, sous la présidence de M. Charles Jacquier.

On peut se procurer des cartes, 1, rue du Peyral. Partis pècheurs. — Le conseil d'administration informe les sociétaires que l'assemblée générale aura lieu aujourd'hui, dimanche, 24 janvier, à 11 h. 1/2 du soir, brasserie Comte, 21, successeur, 33, qual de Vaise.

Un importance de l'ordre du jour, tous les sociétaires sont priés d'y assister. Une permanence sera établie pour recevoir les nouvelles adhésions. Les romanciers de Lyon. — Aujourd'hui, à 2 heures, 38, rue des Puits-Gaillot, fête de gala avec attractions diverses, concert, comédie, bal.

Bureau pour 1904: Président, M. Alfred de Meyrier; Vice-présidents, M. Marcel et M. de Vailly; Trésoriers, M. Villard et M. de Jeanjean; Inspecteur, M. Gomet; Régisseurs, M. Louis; Commissaires, MM. Marzol, Baraille, Thyval, Besson; Conseillers, MM. Desaty, Rosset, Mmes Hylda, et Adèle; Pianistes, M. Marjolin et Mme Pitre, M. Grand; Directeur de la comédie, M. Novert.

Courrier des Spectacles Nouveaux-Théâtre. — Aujourd'hui dimanche en matinée et en soirée, deux avant-dernières de Cœur et la Main.

Mardi, première des Petites Michie, opérette-vaudeville, dans laquelle Mme Renée Marcella jouera le principal rôle. Casino-Kursaal. — Aujourd'hui dimanche, deux grandes représentations de C'est Chic, revue féérique en 42 tableaux et deux apothéoses. Au 2^e acte, le panorama de Lyon vu la nuit avec deux cents écoles et l'original cake-walk final.

Concert de l'Horloge. — Aujourd'hui, dimanche, en matinée, à 2 heures, et le soir à 8 heures, l'Horloge. Rappelons que cette matinée sera la dernière avec cette merveilleuse revue, qui s'arrêtera en plein succès à la 100^e vendredi prochain. Vu la grande affluence du public, il est prudent de retenir ses places à l'avance, au bureau de location, ouvert tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Cirque suédois. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, spectacle équestre et acrobatique merveilleux. Aujourd'hui, matinée de famille à 3 heures, avec un nouveau et très attractif programme. La salle est bien chauffée.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES Londres, 30 janvier. Consolidés, 87 3/4; Rio-Tinto, 48 7/8; Extérieure, 101 3/4; De Beers, 6 1/8; Turc Unifié, 84 3/8; East Rand, 6 7/16; Banque Ottomane, 13 1/4; Chartered, 2 1/8; Suez, 101 1/2.

LES ANGLAIS AU THIBET Chumbi, 30 janvier. — Les Thibétains de Gourpu ayant reçu 4.700 hommes de renfort, sont maintenant au nombre de 4.000 dans cette ville. Ils auront, au moment de l'arrivée, un grand succès aussi deux canons à longue portée.

Nouvel Accident sur le Métropolitain Paris, 30 janvier. — Vers 10 heures 30, ce soir, un court-circuit s'est produit sur la ligne numéro 2 du Métropolitain, entre les stations de la Chapelle et Aubervilliers. L'alerte a été vive parmi les voyageurs qui, sans accident grave, la gare d'Aubervilliers. Le mécanicien du train dont le moteur avait pris feu a eu la main droite brûlée. Un voyageur a été sérieusement contusionné.

La Grève du Personnel de l'Est-Parisien Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Bourse de Londres

Londres, 30 janvier. Consolidés, 87 3/4; Rio-Tinto, 48 7/8; Extérieure, 101 3/4; De Beers, 6 1/8; Turc Unifié, 84 3/8; East Rand, 6 7/16; Banque Ottomane, 13 1/4; Chartered, 2 1/8; Suez, 101 1/2.

LES ANGLAIS AU THIBET Chumbi, 30 janvier. — Les Thibétains de Gourpu ayant reçu 4.700 hommes de renfort, sont maintenant au nombre de 4.000 dans cette ville. Ils auront, au moment de l'arrivée, un grand succès aussi deux canons à longue portée.

Nouvel Accident sur le Métropolitain Paris, 30 janvier. — Vers 10 heures 30, ce soir, un court-circuit s'est produit sur la ligne numéro 2 du Métropolitain, entre les stations de la Chapelle et Aubervilliers. L'alerte a été vive parmi les voyageurs qui, sans accident grave, la gare d'Aubervilliers. Le mécanicien du train dont le moteur avait pris feu a eu la main droite brûlée. Un voyageur a été sérieusement contusionné.

La Grève du Personnel de l'Est-Parisien Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

Paris, 30 janvier. — Dans une réunion tenue ce soir, les employés de la Compagnie des tramways de l'Est-Parisien ont voté la continuation de la grève. Ils se sont donnés rendez-vous, demain, au Bagnolet.

G^D BAZAR

DE LYON 31, rue de la République et Place des Cordeliers ACTUELLEMENT

GRANDE MISE EN VENTE DE Toiles, Blanc Rideaux, Lingerie Bonneterie Meubles et Literie

LE GRAND BAZAR DE LYON ne met en vente que des Articles des premières marques et garantis à l'usage, malgré l'extrême modicité des prix auxquels il vend toutes ses marchandises.

VISITER LES SPLENDES SOUS-SOLS

LE MEILLEUR DÉPURATIF C'est le FERMENT DE BAINS JACQUERIN qui agit les boutons, furoncles, l'eczéma, l'acné, la dyspepsie, le diabète, etc. — Une brochure contenant de nombreuses et intéressantes observations médicales sera envoyée gratuitement sur demande à l'Institut de recherches scientifiques de Malzeville, près Nancy

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du RAPPEL REPUBLICAIN PARAITRONT Mardi Prochain

ÉLECTRICITÉ Installations d'Appartements EN TOUS GENRES Prix Modérés

CRÉDIT LYONNAIS SOCIÉTÉ ANONYME Capital entièrement versé DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS

Bilan au 31 décembre 1903 ACTIF

Spécies en caisse et dans les banques, 415.062.088 98; Portefeuilles, 838.405.587 02; Reports, 238.369.031 80; Comptes courants, 353.690.703 78; Avances sur garanties, 295.014.850 75; Portefeuilles titres (Actions), 7.999.045 24; Bases, Obligations, Rentés, 35.000.000 00; Comptes d'ordre et divers, 48.718.577 71; 4.921.457.885 28

COURS DE LYON

Table of market rates in Lyon, including various bonds and currencies.

COURS DE PARIS

Table of market rates in Paris, including various bonds and currencies.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current values.

BULLETIN FINANCIER

Financial bulletin text discussing market trends, interest rates, and currency values.

Textual news item regarding the Turkish market and international exchange rates.

Textual news item regarding international obligations and financial matters.

Textual news item regarding international financial information and market movements.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information text discussing international trade and market conditions.

PARIS

Paris market news text detailing local financial activities and exchange rates.

Paris market news text continuing the report on local financial events.

Large advertisement for 'Grands Magasins de Nouveautés' featuring 'DEUX PASSAGES' and 'BLANC, TOILES'.

Advertisement for 'BLOC-SUEZ' and 'Mardi Prochain' featuring 'PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES'.

Advertisement for 'ASTI-MOUSSEUX' wine, highlighting its quality and origin.

Advertisement for 'EDEN-HOTEL' and 'UNIQUE' postal cards, offering services and products.

Advertisement for property in Lyon, 'A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ'.

Advertisement for 'BYRRH' wine, a 'MARQUE RECOMMANDÉE'.

Advertisement for 'LOTTERIE de GUERET' with prize details.

Advertisement for 'LOTTERIE de GUERET' with prize details.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story by Jules Mary.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story by Jules Mary.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story by Jules Mary.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story by Jules Mary.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story by Jules Mary.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story by Jules Mary.